



Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :

550 Etablissements
39 Formations
1700 Voitures
200 000 Elèves formés
2 000 Professionnels
60 Poids Lourds
450 Véhicules 2 Roues

CER VOGELGESANG

17 rue des Forgerons

57915 WOUSTVILLER

03 87 09 90 44

didier.vogelgesang@cegetel.net

DETAILS DE LA FORMATION

- 140 heures soit 20 jours
- 08h00 - 12h00
13h00 - 16h00

LIEU DE LA FORMATION

CENTRE DE FORMATION
CER VOGELGESANG
17 rue des Forgerons
57915 WOUSTVILLER

DATE(S) : Nous consulter

TARIF : 2885.68 Euros T.T.C.

Version du 01.12.2024

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de reconnaître, d'appliquer et de respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil et présentation de la formation 1h00

Thème 1/Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité 65h00*

- Les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique, les possibilités de l'informatique embarquée, l'optimisation du carburant
- Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique
- Le chargement, l'arrimage, le respect des consignes, la bonne utilisation du véhicule
- L'application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile (10 heures de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres sur ces 10 heures, 4 heures au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur terrain spécial)

* dont 44 heures pour la pratique de la conduite (40 heures de conduite et 4 heures de commentaires pédagogiques)

Thème 2 / Application des réglementations 28h00

- La réglementation sociale européenne applicable au transport routier de marchandises : les temps de conduite et de repos, l'utilisation du chrono tachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publique...)
- La réglementation applicable aux différents composants du secteur transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

Thème 3 / Santé, sécurité routière et sécurité environnementale 28h00

- La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance
- L'aptitude physique et morale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgences
- Les principes élémentaires de secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécifiés des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- La criminalité et le trafic des clandestins



Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

Thème 4 / Service, logistique 14h00

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage 4h00

- Le test final est réalisé par un formateur évaluateur différent

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur d'un véhicule de plus de 3,5 tonnes de PTAC débutant dans la profession sans être titulaire d'un : Titre professionnel de conducteur routier, CAP/BEP conduite routière.
Être titulaire de permis de conduire de la catégorie C1/C ou C1E/CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R.222-1, R.222-2 et R.222-3 du code de la route.
Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales requises pour l'entrée dans la formation.

RESULTATS ATTENDUS

Avoir au minimum 36/60 au test final

En cas d'échec à l'une des parties, le stagiaire garde le bénéfice de l partie validée pendant 6 mois

ENCADREMENT

- Formateur poids lourd du centre de formation et/ou formateur externe
- Chaque formateur dispose du certificat préparé et d'une expérience

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mise en situation
- Salle de formation équipée d'ordinateurs et d'un vidéoprojecteur
- Mise à disposition de véhicules lourds RENAULT Magnum
- Plateau technique : pistes, quai de chargement, etc.
- Livrets pédagogiques pour les stagiaires

EVALUATION DE LA FORMATION

Test des connaissances à la fin de la formation

SANCTION DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation conformément à l'arrêté du 4 juillet 2008.
FIMO Marchandises si succès à l'évaluation finale.
Valable 5 ans.